APPEL A CANDIDATURE

POSTE DU COORDINATEUR TECHNIQUE GROUPEMENT DES COMMUNES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PARC NATUREL DE BOUHACHEM - GCDDPNB (REGION TANGER – TETOUAN – ALHOUCEMAS)

Dans le cadre du « Programme d'appui au renforcement institutionnel pour le développement humain local des communes rurales des régions du nord du Maroc et coopération triangulaire avec Mauritanie et Sénégal», financé par l'Agence Andalouse de Coopération Internationale et Développement et la Conseil Provincial de Jaén et porté par le FAMSI, en partenariat avec le Groupement de Communes de Bouhachem, le Conseil Régional de Tanger Tétouan Alhoucemas, la Fédération ANMAR et l'OREDD.

Date limite de réception de candidatures : 28 Février 2017

Le dossier de candidature doit être composé du CV détaillé et une lettre de motivation

En ce qui concerne la soumission des candidatures, les concurrents doivent adresser un mail à l'adresse
E-mail : nisrin_parc@yahoo.fr et eva.gallardo.ext@andaluciasolidaria.org

Toute question ou information supplémentaire puisse être consultée par courrier électronique, sur les deux adresses e-mails susmentionnées.

TERMES DE REFERENCE

COORDINATEUR TECHNIQUE GROUPEMENT DES COMMUNES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PARC NATUREL DE BOUHACHEM - GCDDPNB

Intitulé de la mission : Coordinateur technique du Groupement des Communes pour le Développement Durable du PN de Bouhachem (GCDDPNB)

Lieu d'affectation : Maison du Parc de Bouhachem
Commune Rural de Dardara (Province de Chefchaouen)

Durée de la mission : 12 mois : du 1er Mars 2017 au 28 Février 2018

1. CONTEXTE

Le « Programme d'appui au renforcement institutionnel pour le développement humain local des communes rurales des régions du nord du Maroc et coopération triangulaire avec Mauritanie et Sénégal», est financé par l'Agence Andalouse de Coopération Internationale et Développement et porté par le FAMSI, en partenariat avec le Groupement de Communes de Bouhachem, le Conseil Régional de Tanger Tétouan Alhoucemas, la Fédération ANMAR et l'OREDD.

L'objectif général du projet vise le développement humain des communes rurales des régions du Nord du Maroc à travers le renforcement des capacités locales.

A cet effet, le programme compte de promouvoir le développement humain entre les collectivités locales de caractère rural appartenant à la Fédération ANMAR, tout en mettant en place une série d'activités regroupées en deux axes séparés.

Un premier axe adressé au renforcement des outils de travail (formation, communication, planification, etc.) de l'ensemble des communes rurales adhérentes à la Fédération ANMAR. Et, un deuxième axe visant de soutenir la mise en œuvre du Plan d'Action du Groupement de Communes du PN de Bouhachem à travers la mise en place d'un certain nombre d'activités pour le renforcement de la gestion du GCDDPNB.

Les résultats à atteindre à travers ce deuxième axe de travail sont de l'ordre de quatre concernant d'une part, l'amélioration de la gestion interne du Groupement des Communes pour le Développement Durable du PN de Bouhachem (GCDDPNB) et, de l'autre côté, l'appropriation du concept de Parc Naturel par la population locale, l'amélioration de l'accessibilité au parc et l'information autour du même et la mise en place de l'Eco musée du PN de Bouhachem à la CR de Laghdir.

Parmi les activités visant l'amélioration interne du GCDDPNB il est prévu le recrutement du Coordinateur technique du GCDDPNB.

L'ensemble d'activités relatives aux résultats 3, 4, 5, 6 et 7 du programme susmentionné, seront mises en place conformément aux clauses de la Convention spécifique ayant été signée en Novembre 2016 entre la GCDDPNB et le FAMSI.

2. DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS DU COORDINATEUR TECHNIQUE DU GCDDPNB

- Le Coordinateur technique du Groupement de Communes pour le Développement Durable du Parc Naturel de Bouhachem - *ci-après le Coordinateur technique-* devra suivre l'exécution des activités concernant les résultats 3, 4, 5 et 6 que sont recueillies dans la Convention spécifique signée entre FAMSI et le GCDDPNB, à savoir :

- Résultat 3 : La gestion interne du Groupement des Communes pour le Développement Durable du PN de Bouhachem a été améliorée

Act.12. Recrutement d'un coordinateur technique du GCDDPNB.
Act.13. Équipement complémentaire pour la Maison du PNB de Bouhachem
Act.14. Création d'un site web du Parc Naturel de Bouhachem
Act.15. Élaboration des indicateurs sectoriels sur le tourisme, l'économie sociale et solidaire, et les facteurs environnementaux.
Act.16. Convention pour la gestion interne entre le GCDDPNB et leurs collectivités territoriales membres pour la cession de personnel et gestion interne.
Act.17. Élaboration d'un système statistique des visites au Parc Naturel de Bouhachem pour sa caractérisation.

- Résultat 4 : L'appropriation du concept de Parc Naturel de Bouhachem par la population locale a été promue et améliorée

Act.18. Campagne de sensibilisation sur la Marque Parc naturel de Bouhachem destinée à sa population.
Act.19. Journée de lutte contre la déforestation.
Act.20. Journée de l'environnement.
Act.21. Journée de la mise en valeur de produits locaux.
Act.22. Journée de célébration de l'anniversaire du Parc Naturel de Bouhachem.
Act.23. Création d'un réseau des associations et collectives pro Parc naturel de Bouhachem.
Act.24. Exposition itinérante par les collectivités territoriales membres du Parc Naturel de Bouhachem.

- Résultat 5 : L'accessibilité au parc et l'information autour du même a été améliorée

Act.25. Installation des balises sur 8 circuits au Parc Naturel de Bouhachem.
Act.26. Installation des panneaux informatifs et signalétiques.
Act.27. Actualisation et réédition du guide du Parc Naturel de Bouhachem.
Act.28. Édition d'une guide des services du PN Bouhachem.
Act.29. Création d'un APP mobile du Parc Naturel de Bouhachem.
Act.30. Atelier de promotion de la participation citoyenne dans la gestion du Parc Naturel de Bouhachem.

- Résultat 6 : L'Eco musée du PN de Bouhachem a été mise en place à la Commune Rural de Laghdir

Act.31. Recrutement d'une assistance technique pour l'élaboration des contenus de l'ECO MUSÉE.
Act.32. Édition de l'Atlas Botanique du Parc Naturel de Bouhachem.
Act.33. Création d'espace exposition de l'Atlas Botanique dans l'ECO MUSÉE.
Act.34. Préparation et édition d'un Atlas de l'Économie Social et Solidaire du Parc Naturel de Bouhachem.
Act.35. Création d'espace exposition de l'Atlas de l'Économie Social et Solidaire du Parc Naturel de Bouhachem dans l'ECO MUSÉE.
Act. 36. Création des contenus exposition pour le publique infantile.
Act.37. Création des contenus exposition pour la mise en valeur du rôle de la femme rurale du PN de Bouhachem.
Act.38. Exposition des contenus culturels, ethnographiques et traditionnels du PN Bouhachem.
Act.39. Élaboration d'un Plan d'Action pour la deuxième année de l'Ecomusée
Act.40. Assistance technique andalous pour l'élaboration des contenus de 'Ecomusée.

(Note : la numération des résultats et activités corresponde à la numération et classification du programme approuvé entre l'AACID et le FAMSI)

- Le coordinateur technique sera responsable d'encadrer le personnelle du GCDDPNB ;

- Le coordinateur technique en concertation avec le responsable comptable et d'administration la supervisera et soumettra au FAMSI de rapports économiques chaque trimestre.

- Également, le coordinateur technique sera amené à rapporter régulièrement aux représentants du FAMSI au Maroc et aux membres du Comité de Pilotage, les avancements des activités ainsi que toute contrainte rencontrée ou imprévu au niveau de la mise en place des activités ;

- Le coordinateur technique devra rester en contact permanent tant avec le personnelle du FAMSI au Maroc, comme avec les représentants du GCDDPNB et le CRTTA pour toute éventuelle sollicitation d'information ou intervention sur le terrain ;

- Chaque trimestre, le coordinateur technique élaborera un Rapport de suivi qui détaillera les avancements techniques de chaque activité de la convention, et le mettra à disposition du FAMSI et du Comité de Pilotage.

3. DESCRIPTION DES TACHES DU COORDINATEUR « DM »

En concertation avec le personnelle du FAMSI au Maroc et le Président du GCDDPNB, le Coordinateur technique aura à assumer les tâches suivantes :

1. La gestion administrative et technique relative à la mise en place des activités inscrites dans le plan d'action relatif à la convention spécifique « FAMSI/GCDDPNB » et autres susmentionnées dans le point précèdent ;

2. Assurer la mise en œuvre ponctuelle des activités insérées dans le plan d'action de la convention, telles que décrites dans le cadre logique et le calendrier du projet, en respectant les prévisions budgétaires et temporelles ;

3. Etablir les rapports d'avancements, ainsi que classer les justificatifs techniques de l'exécution de chaque activité du plan d'action relatif à la convention spécifique ;

4. Etablir un plan opérationnel et l'actualiser pour chaque réunion du Comité de Pilotage ;

5. Rendre compte hebdomadairement de l'état d'avancement du projet aussi aux représentants du FAMSI au Maroc, comme du Comité de Pilotage ;

6. Etablir les Comptes rendus ou PV des réunions techniques et de suivi effectuées dans le cadre de la mise en place du plan d'action de la convention spécifique ;

7. Encadrer le personnelle technique du GCDDPNB, notamment dans les volets d'administration comme dans la mobilisation des acteurs du territoire à impliquer dans les activités de participation citoyenne ;

8. Garantir de façon générale la bonne justification technique et financière des activités inscrites dans la convention spécifique ;

9. Se concerter avec le FAMSI et les membres du Comité de Pilotage sur tout changement lié à la situation et/ou au contenu des activités inscrites dans la convention spécifique ;

10. Veiller à garantir la visibilité de chaque partenaire qui participe à la réalisation du projet ;

11. Superviser l'élaboration des matériaux de diffusion et de communication à préparer dans le cadre de la mise en place des activités de la convention ;

12. Promouvoir et nourrir une approche participative avec les acteurs impliqués dans le projet, par le biais des activités de communication, des réunions présentielles o par Skype et autres interfaces électroniques ;

13. Assurer la couverture médiatique des évènements et activités prévus dans la convention, à travers l'émission des communiqués de presse aux différents médias locaux, nationaux, régionaux et internationaux ;

4. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac+5) ;
- Avoir au minimum 4 ans d'expérience en gestion économique et technique des projets de coopération au développement ;
- Avoir une bonne connaissance des questions relatives au développement local, notamment, des secteurs du tourisme, l'agriculture et l'environnement ;
- Avoir une bonne connaissance sur les spécificités de la promotion du patrimoine immatériel d'un territoire donné
- Démontrer une expérience préalable dans l'usage du système d'information géographique (SIG) ;
- Avoir une bonne maitrise de l'arabe et le français ;
- La connaissance de l''espagnol et l'anglais sera une valeur ajoutée ;
- Maîtriser l'outil informatique (Excel, Word, Powerpoint, internet et courrier électronique, etc.) ;
- Avoir une connaissance de la zone d'intervention du projet et des acteurs concernés, notamment, les communes rurales, les services extérieurs et les acteurs économiques et associatives ;
- Avoir des capacités de synthèse et de rédaction des rapports ;
- Avoir un permis de conduire ;

Le Coordinateur technique du GCDDPNB doit avoir les Compétences clés suivantes :

- Professionnalisme : capacité de gérer les besoins en communication du projet, gestion et suivi des dossiers ; Aptitudes à la résolution de conflits et négociation ; Grande capacité de communication ; Capacité de conduite et suivi de travail communautaire, Esprit d'équipe ainsi que d'initiative et dynamisme ;
- Planification et organisation : avoir des capacités d'organiser et d'exécuter le travail efficacement et dans les délais ;
- Communication : capacités d'écrire de manière concise et claire et capacités de communiquer oralement et en écriture ;
- Travail d'équipe : bonnes capacité interpersonnelle ; Grande capacité de gestion, coordination et dynamisation d'équipe de travail ;

5. RECRUTEMENT – LOCALISATION

Le Coordinateur technique du GCDDPNB sera recruté pour une durée d'un an, c'est-à-dire du 1er Avril 2017 au 31 Mars 2018 ;

Le <u>coût de recrutement</u> brut est de 9.000,00 MAD, distribué comme suit :

1. Partie salarié :
   Gains : 7.622, 08 MAD
   Retenues : 734,11 MAD
   Salaire net : 6.887,97 MAD

2. Quote-part patronale : 1.137,97 MAD

Par ailleurs, Coordinateur technique sera recruté par le GCDDPNB selon la normative marocaine régissant les contractassions par des associations locales.

Le poste est basé à la Maison du PN Bouhachem, appartenant à la Commune Rurale de Dardara (Province de Chefchaouen).